

COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE TRAVAIL PETITE ENFANCE DU LUNDI 10 JUILLET 2017

Présents : M. HERIN Christophe, M. BOURGEADE Jean-Claude, M. GOURMANEL Christophe, Mme BARTHES Françoise, Mme BERTRAND Marylène, M. BOIJEOT Alain, Mme BONELLO Marie-Françoise, Mme BREUILLARD Caroline, Mme CABAL Monique, Mme CABIE Martine, Mme CORBIERE-FAUVEL Monique, Mme ESQUEVIN Catherine, Mme HAMELLE Marie-Hélène, Mme JULIA Magali, Mme LAMBERTO Marie-Claude, Mme PAGES Gisèle, Mme SICARD DE LASSALLE Anne, M. SOULIES Claude, Mme SOUQUET Martine, Mme VIALAS Bernadette.
Mme STÜSSGEN Mariette, Mme DOUVILLE Valérie, Mme JULIA Elodie.

Excusés : M. BOULZE Sébastien, Mme DE MONTLEAU Marie-Claire, Mme HARDY Christelle, Mme KAOUANE Louisa, Mme LAFAGE Chantal, Mme ROUDIER Magali.

ORDRE DU JOUR :

1. État d'avancement sur le nouveau dispositif d'attribution des places en crèche
 2. Présentation de l'avant projet définitif de l'aménagement du bâtiment Provence à Graulhet
 3. Les Maisons d'Assistants Maternels (MAM)
 4. Les actions de soutien à la parentalité
 5. Informations et questions diverses
-
1. **Amendement de la grille de critères d'attribution des places**
Elle a été testée avec 25 profils types de familles.
 - Le « malus » du congé parental a été augmenté afin de mieux distinguer les familles en recherche d'emploi de celles en congé parental
 - Les personnes en recherche d'emploi seront orientées vers un accueil occasionnel
 - Un « bonus » pour une reprise d'activité après un congé parental a été évoqué
 - Il a été décidé que cette grille de critères serait testée et évaluée sur une année
 2. **L'avant projet définitif (APD) du bâtiment Provence à Graulhet**
 - Ce bâtiment accueille actuellement la Crèche Familiale et va être aménagé pour un accueil collectif de 34 places, ainsi la crèche « Les Moussaillons » va pouvoir bénéficier du relogement attendu depuis de nombreuses années.
 - Les travaux avaient été initialement budgétisés à hauteur de 175 000 € hors équipement. A ce jour, des modifications et compléments sont nécessaires (climatisation, ajout de cloison, changement dalles extérieur), le nouveau prévisionnel serait de l'ordre de 188 350 € pour la partie travaux hors option (dalles à 22 000 €) et 13 500 € pour l'équipement électro-ménager soit 223 850€ travaux + équipement
 - Ces nouvelles places crèches permettent d'accueillir plus d'enfants que sur une place en Crèche Familiale
 - Les travaux devraient commencer début novembre 2017 et finir vers juin 2018.
 3. Les Maisons Assistants Maternels (MAM)
 - Constat : projets abandonnés régulièrement car collaboration et entente mutuelle complexes à gérer
 - Certains élus estiment que financer des MAM peut être déloyal par rapport aux AM exerçant à domicile
 - Quelles pistes pour envisager un soutien de la Communauté d'Agglomération :
 - Favoriser les projets MAM situés en zone « blanche », bénéficiant d'un portage local afin d'avoir un accord et un soutien des élus locaux
 - préparer une cartographie des zones afin de définir les territoires prioritaires
 - Favoriser les projets MAM des assistants maternels (AM) déjà installés
 - Faire une simulation des formes d'aide financière à l'investissement :
 - prêt d'honneur
 - mise à disposition de locaux
 - aide financière au démarrage adossé à l'aide CAF

- mise à disposition de matériel
 - Réaliser une simulation d'accompagnement financier, matériel, aide au démarrage et/ ou prêt d'honneur est à réaliser
 - carte de simulation d'implantation possible
4. **Les actions de soutien à la parentalité** : ont été reporté à la prochaine réunion
5. Informations diverses :
- Les élus ont témoigné de leur participation aux fêtes de fin d'année des structures d'accueil dont ils sont référents
 - Point sur les travaux en cours de la micro-crèche Enfant-Phare
 - Retour sur les comités de suivi des structures associatives
 - Accueil des enfants en crèche en période de canicule : un protocole est en cours d'élaboration

Pour mémoire :

- Les comptes-rendus des ateliers sont des documents de travail et les données y figurant sont des données de travail non validés par la commission, bureau ou conseil
- Les documents produits par l'atelier sont également consultables via la plate-forme aggro/communes, accessible à l'adresse : www.ted.fr/ca-elus (cliquer sur l'onglet de gauche CA/élus ,à droite figure la plateforme avant fusion)

nom d'utilisateur : mairie - mot de passe: UCAar6819